

**DEPARTEMENT DU LOT
MAIRIE DE PARNAC****AR Prefecture**

046-214602146-20220906-23-DE
Reçu le 13/09/2022
Publié le 13/09/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 6 septembre, à 20H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Marc GASTAL Maire,

Date de CONVOCATION : 30/08/2022

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : GASTAL Gwladys, BOMPA Philippe, LEYMARIE Anne-Marie, RIGAL Philippe, DELCROS Alain, RESSES Patricia, SOULAYRES Mathieu, COUDERC Véronique.

Etaient excusés ou absents : SERIS Daniel, FREZABEU Philippe.

POUVOIRS :

Secrétaire de séance : Mme Gwladys GASTAL

Objet : Renouvellement poste CUI CAE

Par délibération en date du 8 décembre 2021 le conseil municipal a validé le recrutement d'un CAE rattaché aux services techniques à temps non complet à raison de 30 heures/semaine pour une durée de 9 mois, renouvelable 6 mois sous réserve du renouvellement de la convention "CUI-CAE".

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de renouveler le Contrat Unique d'insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi Parcours Emploi Compétences (CUI CAE PEC) de l'agent technique concerné pour 6 mois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Approuve le renouvellement du Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi - Parcours Emploi Compétences (CUI CAE PEC) de l'agent technique concerné pour une durée de 6 mois soit du 03/10/2022 au 03/04/2023.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Le Maire,

La secrétaire de séance,